

Procès CCAS

Sud Énergie

Communiqué de la fédération

Union
Syndicale
Solidaires

Solidaire
Unitaire
Démocratique

En 2002, après la démission d'un dirigeant de la CCAS, une plainte pour détournement de bien social était déposée par des salariés. Après 12 ans d'instruction, le procès en correctionnel se tiendra en juin prochain : Parmi les principaux prévenus¹, des ex-responsables de la Fédération CGT des Mines et de l'Énergie (FNME CGT), la confédération CGT, une presse syndicale CGT (NVO), l'IFOREP et la société nouvelle du journal de l'humanité (SNJH). Ceux-ci, sont accusés de recèle d'abus de confiance ainsi que d'avoir créé des emplois fictifs ; en clair, d'avoir détourné l'argent de la CCAS pour financer la CGT, comme sa propagande syndicale et politique.

La CCAS est un outil auquel les salariés des IEG sont attachés. Elle a donné accès à de nombreux agents et à leur famille aux vacances et à la culture. Beaucoup ne pourraient pas partir en vacances sans elle, ou ne pourraient pas envoyer leurs enfants dans des colonies de qualité, par exemple.

Sans « hurler avec les loups » et remettre en cause le principe même de la gestion par les salariés de cette part du salaire socialisé qu'est la CCAS, nous ne pouvons ignorer que le bilan est lourd. Certes, il n'y a pas eu d'enrichissement personnel ; mais ces dérives (surfacturation, financement d'autres organismes, emplois fictifs ...) ont coûté cher aux salariés des IEG.

Les Directions des IEG, qui feignent de s'en offusquer, ne les auraient-elles d'ailleurs pas utilisées pour monnayer le silence des syndicats au moment des grands conflits, notamment de la privatisation de nos entreprises, et par la suite des retraites ? Il suffit de constater comment cette « affaire » ressortait à chaque période de tension, et comment les grands syndicats ont finalement cédé bien vite au lieu de s'opposer à la privatisation. Comment expliquer autrement ces 12 ans de procédure, alors que tous les éléments étaient présents dès le début ?

L'opacité qui entoure les comptes de la CCAS n'est pas acceptable. Elle l'expose à toutes les critiques ou suspicions, fondées ou non.

Pourtant, faisant fi des critiques médiatiques, des recommandations de la Cour des comptes et en toute impunité, les gestionnaires actuels de la CCAS refusent obstinément la mise en place du contrôle de gestion qui a toujours été réglementairement préconisé. Pourquoi, si ce n'est pour cacher le financement de certains syndicats par la CCAS ?

La CCAS ne peut survivre durablement à ces dérives et rester un sujet tabou, sous prétexte de ne pas nuire à l'image des syndicats. Elle est devenue le talon d'Achille du syndicalisme.

La vérité doit éclater. Le débat doit avoir lieu.

SUD Énergie réclame une gestion transparente de notre CCAS et un vrai débat sur son avenir. Et c'est bien par souci de transparence que nous sommes partie civile au procès.

Nous y assisterons et vous en ferons un compte-rendu régulier sur notre site www.sudenergie.org à partir du 2 juin 2014.

¹ prévenu: Personne qui comparaît devant un tribunal pour répondre d'un délit. Les prévenus de cette affaire étaient auparavant mis en examen (acte par lequel le juge ouvre une procédure officielle contre une personne soupçonnée d'un délit ou d'un crime).

Sud
FÉDÉRATION DES SYNDICATS
Énergie

NOUS CONTACTER

Sur internet: www.sudenergie.org
Sur Facebook : **Sud énergie**
par courriel : contact@sudenergie.org

Jérôme SCHMITT: 06 32 80 98 93 jerome.schmitt@sudenergie.org
Bruno Bernard: 06 72 35 20 40. suenergiepenly@wanadoo.fr

Union
Syndicale
Solidaires